

**Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP)  
B.P. X09, Halfway House • Midrand 1685, South Africa.**

**Adresse physique :**

**N° 230 15th Road, 1st Floor; Randjespark, Halfway House, Midrand  
Afrique du Sud**

**Tél : +27 (0) 11 256 3401 • Fax : +27 (0) 11 256 3456 • site web : [www.aprm-au.org](http://www.aprm-au.org)**

## **REQUEST FOR EXPRESSION OF INTEREST**

**REOI/APRM/TR/NPOA/01/06/2021**

### **TERMES DE RÉFÉRENCE**

**CONSULTANT NATIONAL INDIVIDUEL POUR : RÉVISER, ÉDITER, FOURNIR UNE ESTIMATION DES COÛTS DU PROJET DE PROGRAMME D'ACTION NATIONAL (PAN) ET PRÉSENTER DES EXPOSÉS À L'ATELIER D'HARMONISATION DU PAN EN RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE**

#### **1. CONTEXTE**

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a été créé en 2003 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans le but principal de promouvoir les pratiques qui favorisent la stabilité politique, la croissance économique élevée, le développement durable et inclusif, ainsi que l'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée. Le MAEP a pour mission de combler les lacunes observées dans les processus de gouvernance et de développement socioéconomique dans les pays membres de l'Union africaine. Le MAEP intervient dans quatre domaines thématiques : i) Démocratie et gouvernance politique (DGP), ii) Gouvernance et gestion économiques (GGE), iii) Gouvernance d'entreprise (GE) et iv) Développement socioéconomique (DSE). Les pays participant au MAEP font l'objet d'un processus d'évaluation complet, comprenant notamment des consultations avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les parties prenantes. Ce processus aboutit à un exercice d'évaluation par les pairs au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

L'une des particularités du MAEP est qu'il est une initiative propre à l'Afrique. Cette particularité et le fait que les pays y adhèrent volontairement sont importants pour soutenir et consolider l'appropriation par l'Afrique de son programme de développement. En tant qu'outil d'évaluation et de suivi, le MAEP peut aussi aider à surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs et les engagements de développement au niveau régional et international, en particulier dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Conscients de cette importance, l'Union africaine et les chefs d'État ont, en janvier 2017, élargi le mandat initial du MAEP au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de ces deux programmes sur le continent. Ce qui

témoigne de la confiance placée dans le Mécanisme et contribuera à l'universalité du MAEP lorsque tous les membres de l'Union africaine y auront adhéré.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui institutionnel au MAEP, le Mécanisme recrute un (1) consultant national individuel expérimenté pour **réviser, éditer et fournir une estimation des coûts du projet du PAN et présenter des exposés lors** de l'atelier d'harmonisation du PAN en République de Sierra Leone pour le compte du Mécanisme, objet des présents termes de référence. À cet effet, le projet devrait contribuer à affiner la méthodologie et les processus du MAEP, en particulier la révision du questionnaire et l'élaboration d'indicateurs pour le mandat élargi, et le renforcement des modalités de mise en œuvre des programmes d'action nationaux issus des évaluations et du suivi des progrès au fil du temps à travers un cadre de suivi-évaluation bien articulé.

Le produit final du mandat de base du MAEP est un plan d'action national (PAN) global élaboré pour relever les défis de gouvernance identifiés dans le pays. Le PAN incarne des priorités et des actions clairement articulées, nécessaires pour accélérer l'obtention effective de résultats en matière de développement dans le pays. Il s'ensuit un rapport d'étape que le pays soumet au Secrétariat continental du MAEP après une harmonisation approfondie du plan d'action national avec les stratégies nationales de développement existantes. Néanmoins, certains problèmes clés identifiés dans le processus d'harmonisation sont considérés comme devant faire l'objet d'un réajustement technique. Ces problèmes comprennent : (i) le manque de cohérence du contenu, (ii) la disparité des coûts, (iii) la centralisation des études et de l'évaluation des coûts, (iv) le manque de financement et (v) la faible capacité d'absorption des fonds. Pour cela, un manuel de formation a été élaboré dans le but de guider et de mobiliser les efforts du pays participant au MAEP dans la mise en œuvre des changements nécessaires pour améliorer sa gouvernance et accélérer son développement socio-économique par une intégration adéquate du PAN dans le Plan de développement national (PDN).

À la lumière de ce qui précède, et dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui institutionnel au MAEP, le Mécanisme recrute un (1) consultant national expérimenté, qui sera chargé de **réviser, d'éditer, de fournir une estimation des coûts du projet de Plan d'action national et de présenter des exposés lors de l'atelier d'harmonisation du PAN** à l'intention des membres du Conseil national de gouvernance (CNG), des ministères concernés, de la société civile et du personnel du MAEP. Ce travail est nécessaire dans la mesure où il est établi que le plan d'action national est la principale contribution de tout pays participant au MAEP, qui présente les actions clés de gouvernance en amont susceptibles de conduire à une mise en œuvre plus efficace des activités en aval, si elles sont bien menées.

## 3. OBJECTIFS

Le MAEP envisage d'organiser un atelier pour le lancement du Rapport d'évaluation ciblée sur la gouvernance de la santé et la réponse à la COVID-19 en République de Sierra Leone, ainsi que du Plan d'action national. L'atelier s'adresse, entre autres, aux membres du Conseil national de gouvernance, aux responsables de divers ministères, aux représentants de la société civile, au personnel du Secrétariat continental du MAEP, à des personnalités clés des cinq régions de l'UA et du système des Nations Unies. Il portera sur l'intégration du Plan d'action national dans les plans de développement nationaux de la République de Sierra Leone. L'atelier a pour principal objectif de renforcer les capacités des responsables gouvernementaux à aider les pays à synchroniser leur cycle de planification nationale avec le cycle du PAN du MAEP en vue d'une utilisation optimale des ressources disponibles.

Les objectifs spécifiques de l'atelier sont :

- accroître la compréhension des participants concernant les problèmes généraux et émergents que posent le PAN ;
- renforcer la capacité des participants à établir un lien entre le contenu du PAN et les stratégies nationales de développement existantes à l'instar du PND ;
- faire mieux connaître les problèmes relatifs aux coûts et au financement afin de les résoudre lors du processus de préparation et d'harmonisation ;
- accroître la capacité des participants à veiller à l'exécution des activités prévues dans le PAN et à enregistrer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés ;
- aider le pays à produire des rapports d'étape sur la mise en œuvre du PAN.

Au terme de l'atelier, les participants devraient être en mesure :

- i. d'assurer la cohérence entre le contenu du PAN et le PND existant ;
- ii. d'assurer la cohérence entre les coûts du PAN et ceux du PND ;
- iii. d'identifier les écarts de financement entre le PAN et le PND existant et proposer des solutions ;
- iv. d'identifier les indicateurs SMART et veiller à leur mise en œuvre dans le PND ;
- v. de s'assurer que le pays est prêt à produire des rapports d'étape sur la mise en œuvre du PAN.

#### **4.0. PORTÉE DE LA MISSION**

Le consultant sera chargé de réviser et d'éditer le projet de plan d'action national et de présenter des exposés lors de l'atelier sur les sujets présentés ci-dessous au point 4.1.

##### **4.1) Projet de programme de l'atelier comprenant la rubrique consultation**

**1<sup>ère</sup> session - Aperçu du Plan national de développement de la Sierra Leone et de la manière dont le PAN pourrait soutenir ce plan de développement :**

- i. Séance de discussion

##### **2<sup>e</sup> session - Coût et financement/budget du PAN**

- i. Sources de financement, financement du PAN, mobilisation et décaissement de fonds
- ii. Séance de discussion

**3<sup>e</sup> session - Feuille de route pour la mise en œuvre du PAN, y compris les indicateurs de performance et la production de rapports d'étape.**

- i. Discussion

#### **5) LIENS HIÉRARCHIQUES**

Le consultant rend directement compte à l'Unité de coordination des évaluations ciblées à laquelle il soumet tous les produits livrables, conformément aux termes de référence.

## **6) PRODUITS LIVRABLES**

6.1. Le consultant est appelé à réviser, éditer, harmoniser les coûts estimatifs du projet de PAN et d'en soumettre une version avec suivi des modifications et une version finale à l'Unité de coordination des évaluations ciblées.

6.2 Il devra préparer un exposé PowerPoint qui sera présenté à l'atelier d'harmonisation du PAN en République de Sierra Leone.

6.3 Il devra également préparer un exposé PowerPoint sur la feuille de route pour la mise en œuvre du PAN, comprenant notamment les indicateurs de performance et la production de rapports d'étape.

## **7. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE**

### **7.1. Qualifications**

- i. Être titulaire au moins d'une maîtrise en gestion axée sur les résultats, en suivi-évaluation, en économie du développement, en études du développement ou dans un domaine connexe des sciences sociales.
- ii. Un doctorat en gestion axée sur les résultats, en suivi-évaluation, en économie du développement, en études du développement ou dans un domaine connexe des sciences sociales serait un atout supplémentaire.

### **7.2. Expérience, aptitudes et compétences**

- i. Respect des termes de référence, pertinence de la méthodologie et du plan de travail adoptés pour la compréhension et l'exécution de la mission
- ii. Une expérience avérée (10 ans au moins) dans la gestion axée sur les résultats ou le suivi-évaluation de projets au sein d'une ou de plusieurs organisations internationales reconnues
- iii. Une expérience avérée dans le suivi et l'évaluation de projets similaires au sein d'au moins deux organisations internationales reconnues
- iv. Des compétences en matière de transfert de connaissances et de renforcement de capacités
- v. Capacité à élaborer un programme de formation ainsi qu'un résumé du contenu d'une formation
- vi. Capacité à élaborer une méthodologie de formation
- vii. Capacité avérée à offrir des formations en Suivi-évaluation
- viii. Capacité démontrée à former à la production de rapports d'étape pour présenter la mise en œuvre du Plan d'action national.
- ix. Connaissance des processus et de la méthodologie du MAEP ou de tout autre organe de l'UA

## **8) FACILITÉS ET SERVICES À FOURNIR PAR LE MAEP**

Le Secrétariat du MAEP devra :

- i) donner au consultant l'accès à toutes les informations et à toutes les parties prenantes nécessaires à la bonne exécution de la mission ; et
- ii) dans la mesure où une rencontre serait nécessaire entre le consultant et le personnel du MAEP, faciliter le voyage du consultant et prendre en charge tous les frais y relatifs.

## **9) DURÉE DE LA MISSION ET MODALITÉS DE PAYEMENT**

- i) La mission est prévue à compter du **01st July 2021**.

- ii) Le consultant percevra 50 % des honoraires après soumission et acceptation des livrables suivants :
  - une estimation de coûts révisée, éditée et harmonisée avec le projet de PAN, avec suivi des modifications ;
  - un exposé PowerPoint qui sera présenté à l'atelier d'harmonisation du PAN en République de Sierra Leone ;
  - un exposé PowerPoint sur la feuille de route pour la mise en œuvre du PAN, comprenant notamment les indicateurs de performance et la production de rapports d'étape.
- iii) Le reliquat de 50 % des honoraires du consultant lui sera versé à la fin du séminaire.

## 10) LIEU D'EXÉCUTION DE LA MISSION ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'atelier d'harmonisation du PAN se tiendra en présentiel en République de Sierra Leone. Le Consultant exécutera donc sa mission dans ce pays. Tous les appels d'offre seront publiés sur la base du principe de l'égalité de chances. L'évaluation des consultants se fait sur la base des produits livrables et de la portée de la mission tels que définis dans les présents termes de référence.

## 11) COORDINATION

Le Coordonnateur assigne au consultant des tâches à effectuer et des zones géographiques à couvrir conformément aux présents termes de référence. Les résultats seront évalués sur la base des produits livrables décrits au point 6 ci-dessus.

## 12) LANGUE DE TRAVAIL

Le consultant doit être en mesure de conduire l'atelier dans la langue officielle de la Sierra Leone, à savoir l'anglais, et de soumettre tous les documents en anglais. La connaissance d'une autre langue officielle de l'UA serait un avantage.

## 13) RÉSERVES ET CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Le MAEP se réserve le droit de retenir tout ou partie du salaire si la performance du consultant n'est pas satisfaisante, si le travail ou le résultat est incomplet ou non livré ou si les délais ne sont pas respectés. En cas de résiliation du contrat par le consultant avant la livraison de tous les produits convenus, une partie du paiement sera retournée au MAEP.

Le consultant s'engage à garder confidentielles toutes les informations qui ne sont pas du domaine public et ne peut participer à une autre mission qui soit en conflit d'intérêt avec la mission en cours. Le consultant s'engage à s'abstenir de promouvoir toute croyance politique ou religieuse pendant la durée du contrat.

## 14) CRITÈRES D'ÉVALUATION

La sélection se fera sur la base des critères suivants :

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES	Score maximal	Score enregistré
<b>Qualifications</b> Au moins une maîtrise dans un domaine pertinent à la mission (gestion axée sur les résultats, suivi-évaluation, économie du développement, études du développement ou tout domaine connexe des sciences sociales). Un doctorat dans l'un des domaines susvisés serait un atout	10	

supplémentaire.		
<b>Respect des termes de référence</b> Respect des termes de référence, pertinence de la méthodologie et du plan de travail adoptés pour la compréhension et l'exécution de la mission.	25	
Une expérience avérée (10 ans au moins) dans la gestion axée sur les résultats ou le suivi-évaluation de projets au sein d'une ou de plusieurs organisations internationales reconnues.  Une expérience avérée dans le suivi et l'évaluation de projets similaires au sein d'au moins deux organisations internationales reconnues.	20	
<b>Transfert de connaissances / renforcement de capacités</b> Compétences en matière de transfert de connaissances et de renforcement de capacités. Plan de formation et résumé du contenu de la formation et leur pertinence Méthodologie de la formation Plan de formation et résumé du contenu de la formation Capacité avérée à offrir des formations en suivi-évaluation Capacité démontrée à former à la production de rapports d'étape pour présenter la mise en œuvre du Plan d'action national.	40	
Connaissance des processus et de la méthodologie du MAEP ou de tout autre organe de l'UA	5	
<b>Score Total</b>	100%	

**Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 % dans l'évaluation technique seront retenus pour l'évaluation financière.**

Une offre financière devra être soumise en même temps que l'offre technique ; il s'agira d'un somme forfaitaire. La proposition financière doit porter la mention « Frais de formation » et libellé en dollars US.

Les offres **DOIVENT** être envoyées par **courrier électronique** à l'adresse [tender@aprm-au.org](mailto:tender@aprm-au.org) ou peuvent être déposées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 28th June 2021** Elles devront porter la mention **CONSULTANT INDIVIDUEL : INTÉGRATION DU PROGRAMME D'ACTION NATIONAL (PAN) DU MAEP DANS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL – SERVICES DE CONSULTATION EN MATIÈRE DE FORMATION** et adressées à :

*Project Coordinator  
African Peer Review Mechanism  
Private Bag x09, Halfway House, 1685  
Physical address: 230 15<sup>th</sup> Street, Randjies Park, 1<sup>st</sup> Floor  
Midrand, South Africa  
Tel: +27 11 256 3400/01/29  
Fax: +2711 256 3456  
Email: [tender@aprm-au.org](mailto:tender@aprm-au.org)*